

*La ministre de l'Ecologie,  
du Développement durable et de l'Energie*

*Le secrétaire d'Etat chargé  
des Transports, de la Mer et de la Pêche*

Paris, le 21 SEP. 2015

Monsieur le Président directeur général,

Un article de presse du 12 août dernier a attiré l'attention de nombreux acteurs du secteur ferroviaire sur un certain nombre de locomotives appartenant à SNCF Mobilités et qui sont aujourd'hui garées, semble-t-il, sans perspectives de réutilisation.

Des échanges ont déjà eu lieu entre nos services, notamment sur l'application du règlement REACH qui ne vous autorise pas à mettre la grande majorité de ces véhicules sur le marché.

Cependant, cet article suggère que des locomotives modernes actuellement affectées à l'une des activités de SNCF Mobilités sont garées en bon état sans réel usage à court terme pour votre entreprise. Nous ne doutons pas que si tel était le cas, vous laisseriez la possibilité à d'autres opérateurs, en particulier aux opérateurs ferroviaires de proximité (OFP) de les utiliser, soit en négociant directement avec eux soit en transférant ces véhicules à votre filiale Akiem.

Il convient donc d'apporter des réponses circonstanciées aux allégations énoncées dans cet article afin de pouvoir rassurer les parties prenantes du système ferroviaire potentiellement intéressées par la réutilisation de ces matériels. De surcroît, dans le contexte de la conférence sur la relance du fret ferroviaire, il nous paraît indispensable de réétudier toute opportunité permettant de faciliter le recours au transport ferroviaire de marchandise. Nous vous proposons donc d'engager deux initiatives.

La première consiste en la réalisation par SNCF Mobilités d'un inventaire, au niveau national, de ses locomotives non-utilisées alors qu'elles sont en état de circuler (ou le seraient après rénovation) décrivant leurs caractéristiques, qu'elles soient radiées ou non. Cet état des lieux permettrait notamment de mettre à jour les données de l'inventaire que vous avez déjà effectué fin 2011 sur le seul site de Sotheville-lès-Rouen.



M. Guillaume PEPY  
Président directeur général de SNCF Mobilités  
Campus Etoiles  
2 Place aux Etoiles,  
93 200 Saint-Denis

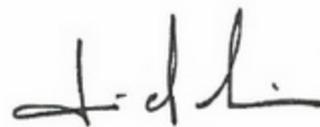
La seconde consiste en l'examen de l'opportunité juridique, technique et financière de lancer un appel à manifestation d'intérêt pouvant s'adresser à des transporteurs, des entreprises possédant des compétences et de remise en état (avec l'appui ou la fourniture de pièces détachées par SNCF Mobilités) et des clients finaux, éventuellement groupés entre eux, afin d'identifier des solutions, le cas échéant innovantes, permettant d'offrir un avenir à ces locomotives inutilisées par SNCF Mobilités.

Ces deux démarches permettraient d'objectiver la question, de soutenir les petits opérateurs qui peuvent contribuer à la relance du fret ferroviaire, de ne pas laisser inutilisé un matériel coûteux – particulièrement s'il a été financé par l'Etat dans le cadre d'un plan en faveur du fret – et de participer à la montée en charge, sans surcoût pour le groupe public ferroviaire, de l'activité de remise en état de véhicules ferroviaires en France.

Nous vous remercions par avance de nous tenir informés de votre accord sur ces propositions et de l'avancement de ces deux démarches.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  
Ségolène ROYAL

A.   
Alain VIDALIES